



Qu'est-ce qu'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) ?

Question / réponse publié le **06/08/2024**, vu **473 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit](#)

Qu'est-ce qu'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) ? PAR SERVICE-PUBLIC.FR

Lors d'un procès devant une juridiction judiciaire Tribunaux civils et pénaux ou administrative Tribunal administratif, cour administrative d'appel, Conseil d'État, vous pouvez contester la loi qui est appliquée si vous estimez qu'elle est contraire aux droits et libertés garantis par la Constitution. Vous pouvez poser une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) avant que l'affaire ne soit jugée. Si toutes les conditions sont réunies, c'est le Conseil constitutionnel qui va examiner la loi contestée et décider si elle ne doit plus être appliquée.

SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21088>